



EUROPLONGEE Saint-Raphaël - Boulouris

Reprise des activités 18/05/2020

Mesures sanitaires

- Le port du masque est obligatoire au centre ainsi que sur les bateaux. Dans la mesure du possible procurez-vous le vôtre pour votre arrivée. Il sera toutefois possible de vous munir sur place.
- Gel hydro alcoolique disponible à l'entrée du centre et sur les bateaux → désinfection des mains systématique
- Un sens de circulation est mis en place de manière à éviter tout croisement
- Un marquage au sol permet de visualiser les distanciations à respecter entre chacun
- L'accès au local est strictement réservé aux membres du personnel EUROPLONGEE
- Afin de limiter les échanges et d'optimiser cette nouvelle organisation, nous invitons nos plongeurs à nous transmettre en amont leurs documents (certificats, licences, diplômes, etc...)
- Il est demandé à chaque plongeur de remplir un questionnaire de santé relatif au COVID-19 dédié à un registre pour les autorités sanitaires en cas de besoin.
- Ne pouvant plus stocker de sacs à l'intérieur du local, il sera remis à chaque plongeur une caisse dans laquelle il sera possible de laisser ses affaires. Ces caisses permettront une désinfection et un rinçage individuel du matériel. Elles seront distribuées avant plongée et rangées après désinfection par le personnel d'EUROPLONGEE (UNIQUEMENT)
- Sous réserve de modification et jusqu'à nouvel ordre, la législation en vigueur permet d'embarquer à 10 personnes (donc 9 plongeurs + 1 pilote) au maximum sur un même bateau. Des places numérotées ont été identifiées sur les bateaux afin de garantir une distanciation d'1mètre entre chacun. Ces places seront attribuées à chaque plongeur lors du briefing sur le quai (utilisation d'un tableau d'affichage)
- Des horaires seront aménagés afin de décaler les départs des bateaux et donc de limiter le flux de plongeurs au port.
- L'espace boutique sera accessible sur demande, l'accès est limité à deux personnes en même temps.